



Fédération Française Aéronautique



TUTORIEL – ORGANISME DE FORMATION ATO/DTO affilié FFA
Comment recommander un élève au théorique PPL ?



Validation de la « Recommandation » par le RP (Responsable Pédagogique) Théorique LAPL/PPL(A) FFA

Fédération Française Aéronautique

Toutes les démarches décrites ci-dessous se déroulent en ligne sur **SMILE Aéroclub** : https://smile.ffa-aero.fr/SMILE_II/

ETAPE 1 : SE CONNECTER A SMILE

SMILE

N° licence FFA

Mot de passe

Connexion

[Mot de passe oublié ?](#)

[Je suis licencié\(e\) FFA mais je n'ai pas de compte SMILE](#)



Insérez votre Login + Password de licencié FFA

Choisissez ensuite l'accès (droits) « Responsable Pédagogique » de votre structure.



Fédération Française Aéronautique

Validation de la « Recommandation » par le RP (Responsable Pédagogique) Théorique LAPL/PPL(A) FFA

Toutes les démarches décrites ci-dessous se déroulent en ligne sur **SMILE Aéroclub** : https://smile.ffa-aero.fr/SMILE_II/

ETAPE 2 : VERIFICATION de DECLARATION du RP au sein de l'ATO/DTO

Avant tout, il faut vérifier que le RP (Responsable Pédagogique) soit bien désigné et possède les accès à SMILE Aéroclub. Il faut pour cela qu'il soit déclaré par les dirigeants du DTO ou de l'ATO dans SMILE Aéroclub, dans le personnel de l'ATO/DTO :

Onglet « **GOVERNANCE** » puis tableau du bas « Personnels du DTO » (*voir copie écran ci-après*)

Si le RP désigné sur SMILE n'est pas le bon (suite à changement par exemple), il faudra que votre organisme de formation envoie un mail à examens@ff-aero.fr pour prise en compte de la modification.



Validation de la « Recommandation » par le RP (Responsable Pédagogique) Théorique LAPL/PPL(A) FFA

Fédération Française Aéronautique

Code Club OF0



Organisme GOUVERNANCE ACCES Examens

Aéroclub ATO, n° FR.ATO

Coordonnées des membres du Bureau Directeur de l'aéroclub (mimum de 3)

Fonction	N° licence	Millésime	Nom	Adresse	Email	Téléphone

- Ajouter
- Modifier
- Supprimer

Coordonnées des PERSONNELS liés à l'ATO

Fonction	N° licence	Millésime	Nom	Adresse	Email	Téléphone
Resp. pédago.	LEO	0				

- Ajouter
- Modifier
- Supprimer





Validation de la « Recommandation » par le RP (Responsable Pédagogique) Théorique LAPL/PPL(A) FFA

Fédération Française Aéronautique

ETAPE 3 : VALIDATION de la RECOMMANDATION du RP pour l'élève inscrit au théorique LAPL/PPL(A)

Le RP (Responsable Pédagogique) doit dans le cadre de ces fonctions au sein du DTO/ATO, valider la « Recommandation » de l'élève ou des élèves inscrits, pour le passage de l'examen théorique LAP/PPL(A). C'est dans cette partie (Dernier onglet « **EXAMENS** ») que le RP pourra gérer :

- *Les élèves de son ATO/DTO inscrits pour passer le théorique LAPL/PPL(A)*
- *Valider les recommandations de chaque élève inscrit, ayant le statut « EN ATTENTE »*
- *Voir les résultats de chaque matière une fois l'examen passé*
- *Voir les différentes sessions d'examen passé pour un élève*

Important : Tant que le RP n'a pas validé la recommandation de l'élève inscrit, ce dernier ne recevra pas par Email sa convocation finale avec son code unique d'examen et ne pourra donc pas se présenter à l'examen théorique.

(voir copie écran ci-après)

FFA Validation de la « Recommandation » par le RP (Responsable Pédagogique) Théorique LAPL/PPL(A) FFA

Fédération Française Aéronautique

Organisme GOUVERNANCE ACCES Examens

Votre organisme

Nom [redacted] ← *Nom de l'ATO/DTO*

Responsable pédagogique [redacted].fr ← *Nom et Email du RP de l'ATO/DTO*

[redacted] SMILE
[redacted] ORMANON po

En cas de changement du Responsable Pédagogique, merci de contacter la FFA par e-mail à l'adresse examens@ff-aero.fr

Les recommandations à l'examen pour mon ATO/DTO

Ci-dessous figurent la liste des candidats inscrits sous votre ATO/DTO.

Il est nécessaire que le RP de votre ATO/DTO valide chaque demande, sans quoi le candidat ne pourra pas se présenter à l'examen le jour J.

Licence	Nom/Prénom	Statut paiement	Date inscription	Date recommandation RP	Date premier examen	Type examen	Nb session (maxi 6)
LE	[redacted]	VALIDE	04/12/2023	EN ATTENTE	10/01/2024	LAPL/PPL	1
LE	[redacted]	VALIDE	03/12/2023	EN ATTENTE	13/01/2024	LAPL/PPL	0

Fédération Française Aéronautique - 155, avenue de Wagram - 75017 PARIS - 01 44 29 92 00

1

2

Valider la recommandation et envoyer les codes d'examen au candidat

Résultats de chaque matière

Voir les sessions

Renvoyer le certificat d'aptitude par e-mail au candidat

- Étape 1 : sélectionner l'élève concerné.
- Étape 2 : cliquer sur « valider la recommandation et envoyer les codes d'examen au candidat »



Fédération Française Aéronautique

Validation de la « Recommandation » par le RP (Responsable Pédagogique) Théorique LAPL/PPL(A) FFA

ETAPE 3 : VALIDATION de la RECOMMANDATION du RP pour l'élève inscrit au théorique LAPL/PPL(A)

Une fois les deux étapes effectuées, le RP n'a plus besoin d'agir.

Il n'y a pas besoin d'envoyer de documents à la DGAC ou bien de remplir un document sur le portail PN.

Les deux étapes précédentes sont suffisantes.

***NOTA :** il n'y a plus besoin de renvoyer de pièces complémentaires pour recevoir le certificat d'aptitude théorique. Ce dernier, pour des raisons de sécurité et de fraude imposées par la DGAC à la FFA, est automatiquement envoyé en dématérialisé du serveur **SMILE FFA (SMILE Formation)**, vers le serveur de votre DSAC-IR (Portail PN). Cette action est faite automatiquement lorsque vous effectuez la recommandation du test pratique de votre élève au travers de SMILE Formation (Menu : **Démarches DGAC**). **Uniquement au travers de SMILE Formation** de la FFA.*

Ne faire en aucun cas, ces démarches dans le Portail PN de la DGAC.



Fédération Française Aéronautique

Validation de la « Recommandation » par le RP (Responsable Pédagogique) Théorique LAPL/PPL(A) FFA

Pour toute correspondance avec la FFA concernant les EXAMENS Théorique LAPL/PPL(A)

Une seule Email :

EXAMENS@FF-AERO.FR

UN SEUL SITE POUR S'INSCRIRE :

EXAMENS.FFA-AERO.FR